

L'Umih appelle l'État à lutter contre le commerce illégal

lundi 3 décembre 2012 16:19

Du 26 au 29 novembre, le syndicat professionnel a réuni ses troupes à Dijon. Un congrès marqué notamment par la lutte contre le paracommercialisme.



Roland Héguy, président confédéral : 'L'Umih est combative mais avant tout constructive pour le bien de ses adhérents et de la profession tout entière.'



'Nous devons nous mobiliser pour accompagner les entreprises, les aider à se développer et à se renforcer. Le Gouvernement y travaille activement', a assuré Sylvia Pinel.

"Mobilisons-nous pour sauver nos entreprises en luttant contre le paracommercialisme." Tel était le sujet de l'un des principaux ateliers du congrès de l'Umih, réuni du 26 au 29 novembre à Dijon. **Romain Grau**, avocat au cabinet TAJ, a rappelé la réglementation applicable à certaines activités et quels sont les moyens d'actions possibles pour les professionnels. Si la réglementation permet l'ouverture de buvettes temporaires cinq fois par an, des dispositifs particuliers permettent aussi à des groupements sportifs, ou lors de manifestations agricoles ou à caractère touristiques, de mettre plus souvent en place des débits temporaires. Ces ouvertures sont soumises à déclaration et autorisation du maire. Autres source de conflit, les chambres d'hôte, dont la capacité d'accueil est en principe limitée à cinq chambres mais qui, trop souvent, exercent une véritable activité hôtelière. Dans les petites communes, il n'est pas toujours aisé pour un professionnel de s'opposer au maire. La médiation d'un syndicat départemental peut aider. **Pierre-Paul Alfonsi**, président de l'Umih 13, a ainsi relaté le procès qu'il a gagné contre un club sportif aixois pour vente illicite d'alcool après plus de cinq ans de combat.

Dans son discours de clôture du congrès, **Roland Héguy**, président confédéral de l'Umih a demandé à la ministre du Tourisme, **Sylvia Pinel**, que l'État joue son rôle en faisant respecter les lois de la République. Il a déploré que ces activités échappent à toutes les administrations alors que, dans le même temps, *"ce sont nos entreprises que l'on vient contrôler"*. Il a qualifié cette situation de révoltante. Elle entraîne un sentiment d'injustice et de colère des professionnels. Roland Héguy a annoncé le lancement prochain d'actions contre ce fléau partout en France.

"L'Umih est combative mais avant tout constructive pour le bien de ses adhérents et de la profession tout entière, a-t-il martelé. Son combat : défendre aussi bien un petit cafetier en difficulté qu'une grande cause touchant la profession. (...) Cette force que nous représentons, c'est celle de milliers d'entreprises réparties sur le territoire français, celle de milliers d'entrepreneurs et de salariés, celle de tout un secteur qui parle par ma voix et qui attend de vous la reconnaissance due à notre poids dans l'économie française."

Le crédit d'impôt des Maîtres restaurateurs est prolongé

De son côté, Sylvia Pinel tient à rassurer les professionnels : *"Je vous ai écoutés avec attention et je partage beaucoup de vos préoccupations. Nous devons préparer les entrepreneurs du secteur aux défis des prochaines années. Nous avons tous conscience de leur importance pour notre économie. Nous devons nous mobiliser pour accompagner les entreprises, les aider à se développer et à se renforcer. Le Gouvernement y travaille activement."* La ministre annonce qu'elle recevra très prochainement à Bercy les entreprises du secteur afin qu'elles puissent exprimer leurs inquiétudes. Elle rassure les hôteliers en leur précisant que le projet de taxe sur les hôtels, qui résulte d'une initiative parlementaire, ne figure plus dans le texte qui vient d'être adopté. Même si une taxe sur l'hôtellerie de luxe fait partie des engagements de campagne du président **François Hollande**. Mais une telle taxe devra être décidée dans la concertation avec les professionnels et ne pas pénaliser le tourisme d'affaires.

Enfin, le Gouvernement a décidé de prolonger le crédit d'impôt des Maîtres restaurateurs pour l'année 2013. Une déclaration qui a satisfait **Francis Attrazic**, président de l'Association des maîtres restaurateurs : *"Nous avons aussi entendu le message de notre ministre qui souhaite réaménager et développer le titre sans en baisser la qualité"*, a-t-il précisé.

Pascale Carbillet

Espace Abonnés 